



République de Côte d'Ivoire

Ministère de la Solidarité, de la
Cohésion Sociale et de la Lutte
contre la Pauvreté



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organisme des Nations Unies chargé des migrations



Au service
des peuples
et des nations

Projet d'appui à la participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région ouest de la Côte d'Ivoire

Mission Conjointe PNUD-OIM-MSCSLP-SODEFOR
de démarrage opérationnel du projet
à San Pedro, Duékoué, Bangolo, Séguéla et Vavoua
Du 18 au 22 Février 2019



Photo de famille avec les autorités préfectorales de Vavoua

RAPPORT

Table des matières

1-	Contexte de la mission	3
2-	Objectif de la mission	3
3-	Méthodologie	3
4-	Déroulement de la mission	4
4.1	Etape de San-Pedro	4
4.2	Etape de Bangolo.....	5
4.3	Etape de Duékoué.....	5
4.4	Etape de Séguéla	6
4.5	Etape de Vavoua	7
5-	Résultats obtenus	7
5-1	Au niveau des autorités préfectorales :	7
5.2	Au niveau du choix des localités :	7
5.3	Au niveau des potentiels partenaires :.....	8
6-	Défis :	9
7-	Conclusion/recommandations :	9
8-	Annexe.....	10
8.1.	Liste des membres de la mission	10
8.2.	Illustrations photographiques de la mission.....	11
8.3.	Listes de présence.....	13

1- Contexte de la mission :

Le Gouvernement Ivoirien a bénéficié d'un appui financier du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) des Nations Unies, via le PNUD et l'OIM, en vue d'accompagner la SODEFOR et le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) dans le processus de sécurisation des forêts classées (dont plus de 50% sont occupées illégalement par des exploitants agricoles).

Cet appui est matérialisé par la mise en œuvre du "projet d'appui à la participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région ouest de la Côte d'Ivoire".

Dans le cadre du démarrage de ce projet, le PNUD, l'OIM et la partie nationale représentée par la SODEFOR et le MSCSLP, ont organisé une mission conjointe, du 18 au 22 Février 2019 en vue d'identifier et définir les conditions opérationnelles et les partenariats de mise en œuvre des activités des différentes agences dans les zones de San Pedro, Duékoué, Bangolo, Séguéla et Vavoua.

Le présent rapport présente le déroulement de la mission, les principaux résultats obtenus ainsi que les recommandations qui en découlent.

2- Objectif de la mission :

L'objectif global de la mission était de porter à la connaissance des acteurs locaux, le démarrage effectif du projet conjoint PNUD-OIM « *Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région ouest de la Côte d'Ivoire* » et obtenir ainsi, leur adhésion et leur implication quant à sa mise en œuvre opérationnelle.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- Informer les autorités locales sur le projet conjoint PNUD-OIM et ses objectifs ;
- Procéder à une mise à jour des défis et identifier conjointement les activités urgentes à réaliser ;
- Identifier les potentiels partenaires et acteurs locaux de réalisation des activités du projet ;
- Confirmer les localités prioritaires (villages, campements et les principaux bénéficiaires et) et

3- Méthodologie

La méthodologie mise en œuvre lors de cette mission à consister à : i) rencontrer les autorités préfectorales et leur présenter le projet conjoint PNUD-OIM en vue d'obtenir leur engagement et leur implication effective ; ii) procéder à une mise à jour des défis et identifier conjointement les activités urgentes à réaliser ; iii) identifier les potentiels partenaires et acteurs locaux de réalisation des activités du projet ; iv) confirmer les localités prioritaires.

Ainsi, les autorités préfectorales, les leaders communautaires et les ONGs ont été rencontrées dans les localités de San Pedro, Duékoué, Bangolo, Séguéla et Vavoua. Les rencontres avec les autorités préfectorales se sont tenues séparément de celles des communautés et des potentiels partenaires de mise en œuvre.

L'équipe de mission composée du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, de la Société Des Forêts (SODEFOR), du PNUD et de l'OIM a conduit les échanges à chaque étape en présentant le projet, ses objectifs et les activités clés.

Les bénéficiaires ont participé activement aux échanges à travers des questions pour lesquelles des éclaircissements ont été données.

Au total, la mission a échangé avec quatorze (14) autorités préfectorales, trente-quatre (34) leaders communautaires, quatorze (14) forces de défense et de sécurité, quatre (4) structures étatiques et douze (12) ONG réparties dans les cinq (5) localités visitées (Réf. listes de présence en annexes).

4- Déroulement de la mission

4.1 Etape de San-Pedro

A San Pedro, la mission a débuté par une rencontre avec les autorités préfectorales avec à leur tête, le préfet de région, M. Ousmane Coulibaly. Après les civilités d'usage (présentation des membres de la mission et remerciements), une présentation succincte du projet a été faite à travers :

- **Le rappel des objectifs du projet :**

Le projet Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d'Ivoire vise à contribuer à renforcer la cohésion sociale entre les jeunes (filles et garçons) et les femmes dans les localités autour des forêts classées du Haute Dodo, de Séguéla et du SCIO.

- **Les deux composantes majeures :**

- la cohabitation pacifique entre les jeunes (filles et garçons) des communautés riveraines et ceux des communautés allogènes et allochtones délocalisées des forêts classées est renforcée
- La gestion participative et inclusive des forêts classées comme levier pour la prévention des litiges/conflits liés à l'accès à ces forêts est effective et renforcée.

Un accent a été mis sur le fait que ce projet est une contribution des Nations Unies au renforcement de la cohésion sociale, de l'unité nationale et le développement du capital humain et du bien-être social.

Information sur le Diagnostic situationnel et ses objectifs globaux avec remise de TDR aux autorités

- **Information sur le choix des villages**

Le choix des 2 villages **Boua et Dogbo** ont été fait par la SODEFOR, partenaire de mise en œuvre du projet. Pour ce faire, la SODEFOR s'est basée sur le nombre élevé des populations résidents des forêts classées proches des localités cités et aussi par le fait que la majorité des "tuteurs" des populations allochtones et allogènes viennent principalement des deux villages.

- **Mots de préfet :**

Le préfet prenant la parole a remercié l'auditoire. Il s'est engagé à mettre tout en œuvre pour faciliter la mise en œuvre du projet en impliquant les différentes parties. Il a recommandé d'user de délicatesse et d'associer toutes les composantes des villages à délocaliser et les villages d'accueils dans la mise en œuvre du projet.

Le Préfet a aussi suggéré de faire une analyse profonde des besoins en vue d'y apporter des réponses adéquates. Il a enfin demandé de prendre en compte les différentes préoccupations de chaque partie en vue d'un diagnostic complet.

Par la suite, la mission a eu des échanges avec les structures déconcentrées de l'Etat et les ONG. Le même exercice avec les autorités préfectorales a été répété avec ces derniers.

L'on Peut noter un engagement fort des uns et des autres dans la mise en œuvre du projet dans la région de San Pedro.

4.2 Etape de Bangolo

L'étape de Bangolo a débuté par une visite aux autorités préfectorales (le préfet, le secrétaire général de préfecture et le sous-préfet de Kahin, l'une des localités cible du projet).

L'équipe de mission a été introduite par M. Kouassi MIEZAN, Directeur régional de la SODEFOR. Après les mots de bienvenue du préfet du Département, M. Brahimia CHERIF, M. Michel SEKA, chef de mission, Directeur de la Solidarité au Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et la Lutte contre la Pauvreté, a présenté le contexte qui justifie l'élaboration de ce projet conjoint, les objectifs et les défis. Puis, Mahama GBANE, Chef du sous bureau PNUD de Guiglo et Mariana BERTELLE, chargée de projet à l'OIM ont présenté, un peu plus en détails, les activités et résultats attendus du projet.

Le préfet a rassuré la délégation de son appui ainsi que de celui de toutes les autorités du département de Bangolo et a insisté sur leur implication effective, notamment, dans les campagnes de sensibilisation, pour assurer une réussite effective du projet. A cela, la mission a vivement recommandé aux autorités préfectorales de mettre en place un comité de coordination élargi, au niveau départemental.

Après la visite aux autorités préfectorales, l'équipe conjointe s'est rendue à la salle de réunion de la sous-préfecture de Bangolo pour la rencontre, en plénière, avec tous les acteurs locaux, les structures déconcentrées de l'Etat et les ONG.

Tout comme avec les autorités préfectorales, le projet a été présenté aux populations. Chaque structure composant la mission a défini, à tour de rôle, sa contribution dans la mise en œuvre de ce projet de cohésion sociale et de protection des ressources forestières.

Au cours des échanges qui ont suivi, les populations ont partagé quelques inquiétudes avec les membres de la mission. C'est le cas de M. Séahé Joseph, chef de quartier et président du collectif de la société civile, qui s'est inquiété des effets pervers de l'évacuation des populations de la forêt classée, au regard du bilan pas très satisfaisant, selon lui, de l'opération du Mont Péko. A cette préoccupation, la mission a tenu à rassurer en mettant en évidence toutes les dispositions entreprises pour le succès du projet, notamment le diagnostic initial qui permettra de faire un état des lieux exhaustif prenant en compte les faiblesses des opérations similaires passées. Quant au chef de canton, il a pris l'engagement de relayer l'information auprès de l'ensemble des chefs de villages du département de Bangolo.

En marge de la rencontre avec les leaders communautaires, des échanges ont eu lieu avec les ONG présentes dans la localité de Bangolo en vue de collecter les informations relatives à leur domaine d'expertise et les réalisations en matière de cohésion sociale et de protection des ressources naturelles. Cela répond à un besoin de confirmer ou infirmer la possibilité de partenariat avec ces ONG dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet.

4.3 Etape de Duékoué

L'étape de Duékoué a été essentiellement consacrée à la rencontre avec les autorités préfectorales. Tout comme à Bangolo, le projet a été présenté au Préfet accompagné de son Secrétaire Général. L'équipe de mission a précisé au Préfet la zone d'intervention du projet à savoir le département de Bangolo qui relève de sa zone de compétence. Cette rencontre d'information s'est très vite transformée en un partage d'expériences sur les bonnes pratiques en matière de déguerpissement des occupants illégaux d'une aire protégée.

C'est à juste titre que le préfet Sory SANGARE a partagé son expérience de l'opération de déguerpissement du mont Péko dont il était le coordonnateur. Selon lui, il faut d'abord faire le bilan des opérations d'évacuation des opérations récentes (Niégré, de Zouan Hounien, etc.) et se focaliser, ensuite sur les mesures à prendre pour contrer les velléités de recolonisation des forêts classées. Il a, en outre, insisté sur l'élaboration d'un plan à court, moyen et long terme en prenant en compte les forces et les faiblesses des opérations passées. A cela, il faudra ajouter une grande campagne de sensibilisation de masse et de proximité, impliquant les occupants illégaux. Enfin, il est bon de mentionner que le Préfet s'est inquiété de ce que l'évacuation ne soit pas totale comme indiqué par la SODEFOR.

La mission a souhaité que le préfet Sory SANGARE et ses collaborateurs jouent un grand rôle dans l'évacuation de la forêt classée de Scio au regard de son expérience du Mont Peko. La mission a également insisté sur la redynamisation du CCE local.

4.4 Etape de Séguéla

Tout comme à Bangolo, l'étape de Séguéla a débuté par une visite aux autorités préfectorales avec qui une séance de présentation du projet a eu lieu suivie d'échanges. L'équipe de mission a présenté le projet comme une initiative qui vient accompagner l'opération de sécurisation des forêts classées menée par la SODEFOR et qui débouchera sur l'évacuation totale des populations installées illégalement dans la forêt classée de Séguéla. A cet effet, le projet viendra en appui aux localités d'accueil des déguerpis à travers des actions de renforcement des infrastructures sociales de base et la cohésion sociale.

A l'absence du Préfet, la Secrétaire Générale n°2, Mme Imelola TRAORE, s'est dit très heureuse d'accueillir la délégation qui vient avec une bonne nouvelle, en ce sens que ce projet permettra de prévenir les problèmes de cohésion et d'insécurité pouvant découler de cette opération.

Après la rencontre avec les autorités préfectorales, une rencontre en plénière s'est tenue avec l'ensemble des acteurs invités par le préfet. Au cours de cette séance présidée par la Secrétaire Générale, l'équipe de mission est revenue sur le contexte qui justifie le projet et les objectifs. Puis, M. Koffi ATTAHI, Directeur régional de la SODEFOR a informé les populations du choix de la localité de Wama (qui est un village centre regroupant 6 autres villages) comme village pilote de la mise en œuvre du projet.

Les populations ont été également informées de la prochaine mission de l'OIM chargée de faire un diagnostic initial, plus détaillé. L'équipe de mission a insisté sur l'importance de cet exercice auprès des populations car les résultats détermineront la nature des activités à mener.

Par la suite la parole a été donnée aux différents acteurs pour poser les préoccupations relatives à l'exécution du projet. La plupart des préoccupations des populations se résument en des éclaircissements sur le mode opératoire de l'évacuation et des mesures d'accompagnement de l'accueil des populations à délocaliser, telles que la réhabilitation des infrastructures socio-économique, notamment, hydrauliques. A ces préoccupations, la table de séance composée de l'équipe de mission, la Secrétaire générale et la SODEFOR ont donné des explications sur les modalités de l'opération qui garantissent le respect des droits de l'homme et la dignité humaine.

Au cours de cette rencontre, les bonnes pratiques ont été également saluées à l'image de celle du chef de village de Bapien (sous-préfecture de Sifié) qui dit avoir fait des lotissements dans sa localité pour recevoir les déguerpis et les encourager à rester vivre avec eux.

Enfin, le représentant des communautés CEDEAO, M. N'Faly KEITA, s'est réjoui de cette initiative d'accompagnement qui les rassurent étant entendu que plus de 70% des occupants de la forêt classée de Séguéla sont des ressortissants de la CEDEAO.

Après les échanges avec les populations, une rencontre a été organisée avec les ONG de la localité en vue de recueillir des informations sur leurs capacités. L'on note que ces organisations (plus de 20) sont regroupées au sein du REDO, dirigé par M. Dosso Mamadou et interviennent dans plusieurs domaines dont ceux de la cohésion sociale, de la foresterie et de la mise en œuvre d'AGR au profit des femmes et des jeunes. Le REDO se dit disponible pour s'impliquer dans la mise en œuvre du projet à Séguéla.

4.5 Etape de Vavoua

A Vavoua, une rencontre a eu lieu avec les autorités préfectorales au cours de cette mission d'information. Le préfet de département, M. Légré KOUKOUNGNON a salué l'avènement de ce projet. Pour rappel, la forêt classée de Séguéla s'étend sur les départements de Séguéla à vingt pour cent (20%) et de Vavoua à quatre-vingts pour cent (80%). Cette précision a été donnée par le Directeur régional de la SODEFOR, une façon de démontrer la place importante accordée au département de Vavoua. Le Préfet a rappelé les actions de sensibilisation menées avec la SODEFOR dans le cadre de l'évacuation des occupants illégaux mais il note avec amertume l'arrêt spontané de ces actions. Pour lui, ce projet contribuera certainement à atténuer les faiblesses constatées lors des premières évacuations.

5- Résultats obtenus :

5-1 Au niveau des autorités préfectorales :

La mission a permis d'échanger avec les autorités préfectorales qui ont été présentes dans leur ensemble (préfet, secrétaire général de préfecture, sous-préfets) et d'obtenir leur adhésion pleine dans le démarrage et le suivi de toutes les étapes de mise en œuvre. Les autorités préfectorales ont partagé leurs expériences avec l'équipe de mission, surtout en ce qui concerne le choix des localités et les dimensions à prendre en compte dans les opérations d'évacuation des aires protégées. Par ailleurs, les autorités ont exprimé leur disponibilité et la volonté de s'impliquer dans la mise en œuvre du projet.

5.2 Au niveau du choix des localités :

L'un des objectifs de la mission était de confirmer le choix des localités proposées par la SODEFOR. Il ressort des échanges avec les parties prenantes notamment des autorités préfectorales la pertinence des localités choisies. Ainsi, toutes les localités ont été validées, à l'exception de Bangolo, où le sous-Préfet de Kahin a proposé une localité supplémentaire eu égard aux réalités des enjeux en matière de cohésion sociale. Ne pas prendre en compte cette localité risquerait, selon lui, d'anéantir tous les efforts du projet. Les localités retenues à la fin de la mission sont les suivantes :

- Forêt classée de la haute Dodo : Dogbo et Boua,
- Forêt classée de Scio : Kahin, Pinhou, Globly, Pehè (localité rajoutée par le sous-préfet de Kahin).
- Forêt classée de Séguéla : Wama (Séguéla) ; Minoré (Vavoua)

5.3 Au niveau des potentiels partenaires :

Les échanges avec les ONG présentes dans les localités visitées ont permis de recueillir des informations sur leurs domaines d'intervention, les activités menées en matière de cohésion sociale et de protection des ressources naturelles et leurs expériences avec les partenaires ou tout autre bailleur.

Après cet exercice, quelques organisations ou structures étatiques présentent des potentialités et méritent d'être inscrites sur la short liste des partenaires opérationnels du projet, en attendant l'analyse de leurs capacités en cours. Le tableau suivant résume les informations collectées :

Localités	Organisation/Structure	Domaines d'intervention	Bailleurs
San Pedro			
Bangolo	ONG DRAO	Sécurité alimentaire, cohésion sociale, certification foncière, réintégration des rapatriés	PNUD, FAO, HCR, PAM
	ONG Verte Ivoire	Reboisement	
	ONG Source du bonheur	Lutte contre la pauvreté, Droits de l'Homme, cohésion sociale, autonomisation des femmes	USAID, ONUCI, ONU Femmes
	ONG Indigo (proposée par les autorités préfectorales)	Prévention et gestion des conflits	PNUD, Unicef
	Centre social de Bangolo	Lutte contre les VBG, prise en charge des personnes vulnérables	
Séguéla	Réseau des ONG (RedO) de Séguéla	Regroupement de plus de 20 ONG de la Région du Worodougou et qui sont dans les domaines du développement durable, de la cohésion sociale, de l'alphabétisation, des AGR, de l'autonomisation des femmes, de l'insertion des jeunes, etc.	Fonds Mondial, ADDR, ONUCI, IRC, CARE, IFS, etc.
	ONG Espérance Vie	Lutte contre le VIH, VBG, insertion des ex-combattants, développement durable	Fonds Mondial, ADDR, ONUCI
	Association des Jeunes Slamans pour le Bien-être Social (AJSBS)	Lutte contre la pauvreté, état civil, prévention des conflits	IRC, Care, IFS, ONUCI

6- Défis :

- La prise en compte de localités complémentaires pouvant accueillir les flux de déplacés ;
- Démarrage rapide des activités avant le début des opérations de déguerpissement prévues pendant les vacances scolaires.

7- Conclusion/recommandations :

Au terme des visites et des échanges, il est recommandé ce qui suit :

1- A l'endroit du PNUD et OIM

- Renforcer les capacités de coordination des autorités préfectorales et des structures partenaires sur le terrain (techniques, ONG) ;
- Impliquer le département de Bloléquin comme zone cible du projet
- Organiser des rencontres d'échanges avec les leaders communautaires et les organisations de la société civile à Vavoua

2- A l'endroit des autorités préfectorales

- Redynamiser ou créer les CCE dans les zones cibles du projet, sous la coordination des Préfets ;

3- A l'endroit de la SODEFOR

- Mettre à la disposition du PNUD, de l'OIM et du MSCSLP, les cartes des zones d'implémentation du projet (Haute Dodo, Scio et Séguéla) ;

4- A l'endroit du MSCSLP

- Procéder à la mise en place de directions régionales du ministère dans les zones cibles du projet ;

Préparé par



Mahamadou TANDIA
Cross Border Project Officer

Approuvé par



Arsène ASSANDE
Programme Manager